

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

HAS
Haute Autorité de santé

Décision n° 2015-0263/DC/SEESP du 2 décembre 2015 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission évaluation économique et santé publique

NOR : HASX1530899S

Le collège de la Haute Autorité de santé ayant valablement délibéré en sa séance du 2 décembre 2015,

Vu les articles L. 161-37 et L. 161-41 du code de la sécurité sociale;

Vu le décret du 17 janvier 2014 portant nomination des membres du collège de la Haute Autorité de santé;

Vu la décision n° 2014.0010/DC/DG du 5 février 2014 du collège de la Haute Autorité de santé portant nomination du président de la commission évaluation économique et santé publique;

Vu la déclaration publique d'intérêts de M. Jean-François THEBAUT,

Décide:

Article 1^{er}

M. Jean-François THEBAUT est nommé président de la commission évaluation économique et santé publique en remplacement de M. Jean-Luc HAROUSSEAU à compter du 1^{er} février 2016.

Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée au *Bulletin officiel santé, protection sociale, solidarité*.

Fait le 2 décembre 2015.

Pour le collège :
Le président,
PR J.-L. HAROUSSEAU